

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2024

---

FAIRE DU 16 MAI UNE JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA  
ROUTE - (N° 1116)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL12

présenté par  
M. Guy Bricout, rapporteur

-----

### TITRE

Au titre de la proposition, substituer aux mots :

« en hommage aux victimes »

les mots :

« des victimes d'accidents ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

En modifiant le titre de cette proposition de loi, votre rapporteur souhaite insister sur l'ensemble des volets que recouvre la journée du 16 mai. Elle constitue, en effet, non seulement une journée d'hommage pour les victimes - qu'il s'agisse des morts aussi bien que des blessés - mais également une occasion de renforcer et de dynamiser les politiques de prévention routière.